

La Compagnie des Indes à Dupleix.
Le 10 décembre 1751 – Extrait

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/2/37, f°165.

Paris 10 décembre 1751

[...] Vous aurez vu dans notre lettre au Conseil supérieur combien la Compagnie est peu satisfaite de la conduite que le Sr Le Poivre a tenue à la Cochinchine et les funestes effets qu'a produit pour les missionnaires, l'enlèvement du nommé Miguel, mais quant au Sr Friell si nous ne le croyons pas capable des choses qu'on lui a imputées, du moins nous a-t-il paru qu'il ne devait pas exiger les 3 mille pagodes pour la chappe, et nous comptons d'après ce que nous vous avons marqué, ainsi qu'au Conseil, qu'il les aura remises à votre caisse.

* * *